L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 31 JANVIER 1875.

DUFOUR & CAMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 31 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le Shérif à l'entrepôt Nos 24 & 25, rue d'Orléans—cinquante bottes de cigares.

Par S. Guimault, sur l'Avenue Carrollton, au coin de la rue Ozième—une vacherie.

Par A. Gérard, 12 et 14, rue Bourbon,—articles de fantaisie.

Par M. W. Newman, au No 61 de la rue de la Douane, bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et Notions.

Par D. F. Murphy, sur la levée, au pied de la rue Delord—pommes de terre.

ATTENTION:

Le shérif procédera demain à 3 heures P. M. à son entrepôt No 24 et 25 rue d'Orléans entre celles Royale et Bourbon Deuxième District, à l'adjudication de cinquante bottes de cigares.

ATTENTION:

Pommes de Terre.—Voir Pavis d'encan de M. E. Murphy

SPECTACLES.

Dimanche, 31 Janvier 1875.

OPERA.—La Juive.
ACADEMIE.—Under the Gas Light.
St CHARLES.—Jack and the Bean Stalk.

Compromis.

Après avoir rendu hommage à la conduite noble et ferme des représentants de la Louisiane dans la mémorable séance du 4 janvier, nous avons dit que nous avions confiance dans leur sagesse et dans leur patriotisme, et, tout en observant avec intérêt leur attitude dans leur expulsion de la Maison d'Etat, nous avons cru devoir garder, à l'égard de leurs délibérations, une discrétion et une réserve que nous commandaient les circonstances.

Notre passé ne nous rend pas suspect en matière de compromis, car nous n'avons jamais approuvé "l'alliance avec l'infâme" ni recommandé des unions hybrides plus dangereuses qu'utiles. Nous sommes donc à notre aise pour examiner cette question, comme nous le faisons d'ailleurs, pour tous les sujets, notre franc parler.

Ce qui a fait défaut au parti conservateur, en Louisiane, depuis sa chute, ce n'est ni les bonnes de principe ni l'union qui ont soutenu pendant quatre années des principes aussi mal vus—nous le disons entre nous en nous en montrant dignes de 1776!—mais c'est une politique qui, sans faire litière des principes et tout en se proposant pour but de reconquérir les droits et les libertés escamotés, sût tenir compte des circonstances, et tourner les obstacles qu'on ne pouvait vaincre. Au lieu d'agir ainsi, les Louisianais, avec plus de courage que de réflexion, ont voulu attaquer tous les obstacles de front et ils n'ont pas réussi jusqu'ici à les briser, et, pour une fois qu'ils ont voulu faire de la diplomatie et sacrifier leur dignité à une alliance compromettante, ils se sont grossièrement trompés.

Envisageant les difficultés de la situation créée par la reconstruction en 1868, nous avons recommandé l'abstention en politique fédérale. Il nous paraissait que le parti conservateur ou blanc, en Louisiane, avait assez à faire que de défendre, contre les aventuriers rapaces qui venaient de s'emparer de la conduite du gouvernement électoral, ses droits et ses intérêts locaux, son gouvernement d'Etat, ses administrations municipales et de paroisse, le contrôle de la justice, et, en même temps, de travailler à réparer les ruines causées par la guerre.

Ce n'était pas une alliance avec le pouvoir fédéral qui venait de nous imposer les lois de reconstruction dans un but d'oppression politique, que nous proposions, c'était l'observation d'une neutralité passive en échange d'une neutralité analogue, de sa part, en ce qui concernait nos affaires intérieures.

Nos conseils n'ont pas été suivis, et le peuple de la Louisiane, après avoir eu la platonique satisfaction de donner, en 1868, 50,000 voix à Seymour contre Grant, s'est vu dans l'impossibilité de regagner son gouvernement d'Etat et il a perdu successivement ses administrations municipales et de paroisse, le contrôle de la justice et il s'est trouvé livré, pieds et poings liés, à une exploitation sans merci qui a sponté la misère et la démoralisation à la perte des droits et des libertés publiques.

En 1872, nous avons rappelé les erreurs d'une politique si fatale et il n'a pas dépendu de nous qu'une nouvelle faute ne fût évitée. On en a commis deux, l'une en s'alliant avec Warmoth, l'autre en endossant Greeley. N'est-ce pas douteux aujourd'hui que, si les conservateurs n'eussent pas porté de candidats présidentiels en 1872, l'installation de leur gouvernement d'Etat n'eût souffert aucune interruption, de la part de l'autorité fédérale Combien différente serait aujourd'hui la position!

Si nous rappelons ces faits, c'est afin que les leçons du passé soient mises à profit et afin de montrer la nécessité d'essayer toutes les conciliations possibles avant d'une résolution avant de se laisser entraîner par une impression soudaine?

Nous avons dit Non! nous disons encore pas de compromis, notre cause est malheureusement celle du peuple américain tout entier et il est certain que nous vaincrons, non, elle finira par triompher. Nous sommes loin, en effet, de désespérer, mais, cependant, le salut de la patrie dépend de ne pas jouer sur les mots.

Il pourrait être utile au succès de l'opposition nationale contre Grant en 1876, que la Louisiane restât encore deux ans à l'état de victime enchaînée et bâillonnée. Mais c'est là un rôle qui n'a rien de consolant et il est permis au peuple de la Louisiane de vouloir, en attendant qu'il soit sauvé par l'Union en Dieu, ne pas se sentir si peu un martyr en 1875.

Il ne s'agit plus de prêcher comme en 1868 et en 1872, la neutralité fédérale. C'est en fois de question. Nous avons eu la guerre avec cette autorité et, chaque fois, elle nous a écrasés, broyés à outrance, qui nous ont coûté si cher, ils ont créé plus d'embarras que d'avantages. Ce que nous avons à faire, c'est de voir si nous ne pouvons profiter de ces embarras pour regagner ce que nous pensions avoir obtenu par la victoire électorale de novembre.

Nous avons la quelque part, qu'on ne devait pas même accepter de réparation des outrages qui venaient d'être commis contre la Louisiane. Qu'on nous pardonne de dire que c'est là un Don Quichottisme que nous ne saurions approuver. Cela nous rappelle ce prisonnier politique refusant de sortir de prison, en vertu d'une grâce impériale, et qu'il fallait mettre dehors avec l'aide des gendarmes.

Le peuple de la Louisiane a nommé, le 2 novembre dernier, des représentants et des sénateurs qu'il a chargés de la défense de ses droits, de ses libertés et de ses intérêts. L'intervention de la force armée des Etats-Unis a empêché les mandataires du peuple de remplir la mission qui leur avait été confiée. Est-ce à dire que si cette intervention venait à cesser, nos représentants devraient continuer à se croiser les bras et refuser de siéger à la maison d'Etat? Ce ne serait plus de la fidélité aux principes, ce serait, qu'on nous passe le mot, de l'enfantillage. Le devoir de nos représentants est de remplir leur mandat, dès que cela leur sera possible.

Maintenant, nous reconnaissons qu'ils ne doivent accepter ni compromis ni marché contraire à leur dignité ou qui sacrifierait les droits de leurs constituants.

Les bruits de compromis sont venus, de ce qu'on a appris que le président du comité congressionel avait mandé plusieurs des chefs du parti conservateur et avait eu également des conférences avec les membres républicains.

Il paraît avéré que le second comité d'enquête reconnaît, comme le premier, que le bureau des retours s'est rendu coupable de fraudes palpables et que les conservateurs ont eu une majorité incontestable dans l'élection de novembre.

Or, si les résultats réels de cette élection sont admis par les républicains, et s'il est offert de rétablir les choses dans l'Etat où le scrutin les avait placées, ce qui rendrait aux conservateurs le contrôle de la législature, nous ne voyons pas pourquoi ceux-ci refuseraient de procéder à l'exercice d'un droit auquel nul ne mettrait plus obstacle.

Il ne s'agit pas ici de sacrifier des principes pour des places. Une seule place est en jeu, celle du Trésorier et c'est une considération qui ne pèsera certainement pas sur la décision à prendre. Les élus du peuple sont les gardiens de ses droits, mais ils sont aussi les protecteurs de ses intérêts, et, s'ils peuvent sans renoncer aux premiers, sauvegarder les seconds, c'est incontestablement leur devoir de le faire.

Nous ne voudrions pas voir une minorité démocratique retourner à la Chambre, qui, d'elle-même ou lui assurerait le passage de toutes les lois qu'elle désirerait, car ce serait sacrifier le droit à l'intérêt. Mais le jour où la majorité élue pourra agir, la tête haute, reprendre sa place à la maison d'Etat, elle ne devra pas hésiter une minute; car refuser serait sacrifier des intérêts vitaux à un respect mal entendu de ce qui ne serait pas un droit, mais une abstraction.

Une Adresse au peuple, de la Société des pompiers.

Nous avons reçu, hier soir, trop tard pour pouvoir en donner la traduction, une adresse au peuple signée de M. I. N. Marks, président de la société charitable des Pompiers. Cette adresse expose les difficultés financières qu'a eu à traverser la société qui est, il dit, a perdu, depuis six ans, $15,000. Puis elle expose les causes du différend qui s'est élevé entre le département des incendies et le bureau des assureurs. Nous ne nous prononcerons pas sur ces causes, mais nous remarquons qu'la mesure extrême adoptée récemment pour interdire l'usage aux appareils Babcock, a été, de l'aveu même de l'adresse, une mesure prise en représailles d'une résolution du Bureau des assureurs qualifiée de discourtoise, contraire à la dignité de la société, &c.

L'efficacité des appareils Babcock, loin d'être niée est, au contraire, reconnue dans plusieurs passages de l'adresse et prouvée par une expérience de quatre années pour les petits appareils et de dix mois pour les grands, et par les rapports favorables de treize chefs de compagnies sur douze.

Nous n'avons pas à apprécier ce qui concerne les relations personnelles de la société avec le Bureau des assureurs; mais nous nous permettrons de faire observer qu'en admettant que la société eût tous les griefs possibles contre le Bureau et que celui-ci eut tous les torts, ce n'est pas une raison suffisante pour justifier une mesure qui menace la communauté entière.

Les pompiers sont membres de cette communauté; ils lui ont rendu et ils lui rendent encore de grands services; ils ont droit à ses sympathies et à sa reconnaissance; mais, à leur tour, ils ne doivent pas exercer contre le Bureau des assureurs des représailles qui tomberaient aussi sur leurs concitoyens, étrangers à ces débats.

C'est la guerelle, puisque, malheureusement, querelle il y a, doit rester entre la Société et le Bureau, mais il ne faut pas que les coups tombent sur le dos du public. Le corps des pompiers comprendra, nous n'en doutons pas, la justesse de cette observation et ne persistera pas dans sa détermination sur une mesure qui frapperait des innocents aussi bien que des adversaires.

Nos difficultés politiques ne sont pas moins graves que les leurs et, cependant, les chefs du parti conservateur n'ont pas hésité à offrir de les soumettre à un arbitrage. Pourquoi n'en serait-il pas de même du différend entre les pompiers et les assureurs? S'il n'y avait qu'une question de dignité froissée, il nous semble que des hommes honorables choisis pour arbitrer la réconciliation facilement. S'il y a, comme on l'allègue, des projets secrets pour substituer un corps de pompiers payés au corps de pompiers volontaires, nous dirons que les circonstances malheureuses que traverse la communauté, font un devoir à tous d'ajourner une question compliquée et délicate, dont la discussion peut être de nature à troubler la bonne harmonie que tous les bons citoyens doivent sauvegarder de maintenir.

ECLISE ITALIENNE.—On verra par la lettre de Mgr. Perché, que nous publions ci-dessous, que l'église italienne a été transférée de la rue de l'Esplanade à la Chapelle Obituaire, et que M. l'abbé Mandrita en est le pasteur. L'ouverture en sera faite dimanche, à 10 heures. Le Révérend, vicaire général, prêchera. M. l'abbé Mandrita nous prie d'inviter en son nom les fidèles en général et les italiens en particulier à assister à la cérémonie.

Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1875.

Le Rév. J. A. Mano-Rita ayant été nommé pasteur de l'église italienne, et cette église ayant été transférée de la rue de l'Esplanade à la Chapelle Obituaire, rues Remparts et Conti, le Rév. Mano-Rita est autorisé à recourir à la charité des personnes bienfaisantes pour satisfaire aux obligations résultant de l'acquisition de cette chapelle.

† N. J. Perché, Archevêque de la Nlle-Orléans.

DEPART POUR LE MEXIQUE.—Le steamer City of Havana, capitaine Phillips, a emmené hier les passagers dont les noms suivent, pour le Mexique:

Pour Vera Cruz: Henry Roach et sa femme, F. Giordino, Samuel Lane, F. H. Ward, Chas. Horan et sa femme, Mlle L. H. Horan et quatre Sœurs, Augustino Barbarino, Viscompte Jean, l'évêque A. Lee, Mlle Laura A. Herrick, Dr D. H. Dyer et sa femme, Mlle K. J. Dyer, Claude Chatelet, Sorra Giacome, Bicchia Bartolomio, G. F. Clark, Mme E. C. Sobie.

Pour Tuxpan: Mignal Contreras, Patrick Howley, Carl Tornello, T. J. Fiorlowell.

Pour Tampico: Mr M. Barbreman.

A LA LETTRE.—Liquidation et vente aux enchères au prix coutant, au magasin de Jos. B. Dubliard, établi depuis 1840 au coin des rues Remparts et Perdido, pour cause de retraite.

Le Dr PARMLY, dentiste au No 7 de la rue North, place Lafayette.

Qui veut de l'argent?
Qui veut de l'argent?
Achetez un billet
Achetez un billet
Et tirez le lot de $20,000
Et tirez le lot de $30,000
Samedi, 6 février
Samedi, 6 février
A la Loterie de la Louisiane,
A la Loterie de la Louisiane.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, on de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

LES POUVOIRS ET LES DEVOIRS DU BUREAU DES RETOURS.—Nous avons reçu de M. Charles E. Fenner, l'un des membres du comité conservateur, copie d'un mémoire présenté au comité congressionnel sur les pouvoirs et les devoirs du Bureau des Retours. Le style en est clair et concis et l'argumentation en est d'une logique irritable. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire cet exposé légal qui ne manquera pas de faire impression sur M. Hoar et sur ses collègues.

OPERA.

Les espérances que *Zampa* avait fait concevoir pour la Matinée d'hier, n'ont pas été trompées; la salle de l'Opéra était littéralement comble. Dès onze heures et demie, il était déjà devenu difficile de trouver une place de choix, et telles dames qui comptaient se caser commodément au parquet, ou aux premières loges, ont été obligées de se contenter des secondes galeries. La représentation a été digne du nombreux et élégant auditoire attiré par le chef-d'œuvre d'Hérold. Les applaudissements répétés, les bravos, un beau bouquet adressé à M. Gadiche, n'ont pas laissé le moindre doute sur le plaisir que le public éprouvait à entendre l'interprétation de cet ouvrage.

Hier soir la Muette de Portici a été chantée devant une belle chambrée. MM. Cibelli et Méric ont été très applaudis au duo du second acte. La prière chantée par les chœurs au troisième acte, a été accueillie de la manière la plus flatteuse pour les artistes.

Ce soir la *Juive*, un des opéras où la voix de Mlle Anna Vercken, ainsi que son talent d'actrice, se déploient dans toute leur beauté. Eléazar est un des meilleurs rôles de M. Cibelli; et M. Foitlinger dans celui du cardinal de Brogni, est toujours sûr de se faire applaudir de toute la salle.

On annonce Faust, grand-opéra de Gounod, pour mardi prochain.

A. M.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—La pièce d'Augustin Daly, "Under the Gas Light," sera représentée une dernière fois, ce soir, et les sœurs Vaidis dont les tours de force et d'adresse ont émerveillé le public, feront leurs adieux.

M. Bidwell vient de conclure un second engagement avec la troupe des Lingard: il annonce qu'elle fera sa réapparition demain soir, à l'occasion de laquelle une nouvelle pièce de Dumas, intitulée: "Diane, ou la proie des Dieux" sera jouée. Miss Alice Dunning remplira le rôle de Diane, comtesse de Lys, et Horace Lingard, celui du Duc de Riva. Pendant son court séjour dans notre ville, la troupe donnera plusieurs pièces nouvelles et répétera quelques-unes de celles qu'elle a jouées lors de son premier engagement. La semaine prochaine réserve donc aux habitués de l'Académie une série de *treats*.

Nous avons été heureux hier, de retrouver fidèle à son poste, l'aimable assistant-contrôleur, M. Starr, qu'une douloureuse maladie nous avait privé le plaisir de voir pendant plusieurs semaines.

THEATRES ET VARIETES.—La représentation du "Merchant of Venice" qui a clos hier soir, l'engagement de Lawrence Barrett, à ce théâtre, a eu lieu devant une des plus jolies chambrées que nous ayons encore vues. Le public en se portant en pareille foule à cette représentation d'adieu a donné à M. Barrett un témoignage de touchante sympathie dont l'éminent tragédien se souviendra longtemps.

Immédiatement après la chûte du rideau, au dernier acte, M. Barrett a exprimé à l'assistance en des paroles bien dites et bien senties, mais non sans émotion, le plaisir que lui avait causé l'accueil bienveillant qu'il a rencontré cette année, et la reconnaissance dont il en sentait pénétré. Je para a-t-il dit, et ne pourrai revenir dans votre ville avant deux ans; mais j'espère à mon retour y trouver la prospérité et le bonheur que vous tous désirez si ardemment.

Demain soir, M. Jno. E. O'Brien fait sa rentrée en scène dans "Self", pièce nouvelle.

THEATRE ST-CHARLES.—M. Jos. Murphy, célèbre comédien, commence, demain soir, une série de représentations, et fera ses débuts dans "Help," pièce qu'il a déjà jouée ici et dans laquelle il a obtenu un brillant succès.

Tony Denier fait, ce soir, ses adieux: c'est là une dernière occasion qui s'offre à ceux qui fréquentent le St-Charles de passer une soirée agréablement et de rire à cœur joie. Assurément, les enfants qui assisteront à cet amusant spectacle ne s'endormiront pas.

GRANDE SOIREE.—Le "Orleans Roller and Skating Club" dont fait partie l'élite de nos jeunes gens créoles et américains, donne, demain soir, dans la salle des Odd-Fellows, sa grande réception mensuelle à l'occasion de laquelle les membres du Club se livreront à des exercices de patins à roulettes et donneront une grande soirée. De grands préparatifs ont été faits, ainsi qu'on le verra par une annonce insérée plus loin, et le succès de la fête nous semble assuré. Le "Orleans Roller and Skating Club" organisé par M. Anfoux, il y a un an et demi environ, compte un très grand nombre de membres qui, demain soir, seront fiers du brillant résultat de leur fête.

Le Club a pour local la salle "Harmonie," coin Passage de la Bourse et Bienville, et plusieurs fois par semaine les membres s'y réunissent et rivalisent d'habileté sur leurs patins.

SOIREE MUSICALE.—Nous avons reçu des invitations pour une soirée musicale qui doit être donnée lundi, à la salle Grunewald par MM. D. Deleroix, l'habile pianiste et plusieurs de ses élèves. Le programme comprend quinze morceaux solos, duos et morceaux à 2 pianos et à 8 mains.

BAL.—Nos remerciements à la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens pour une invitation à leur grand bal masqué qui sera donné le Mardi Gras dans la salle St-Patrick.

BAL.—Nous remercions la Social Panama Club pour des invitations à un grand bal paré et masqué que ce club doit donner le samedi 6 février dans la salle de l'Exposition.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES JEUNES GENS.—L'Association de Bienfaisance des jeunes gens donnera un grand bal paré et masqué, dans la salle St-Patrick, le Mardi Gras, 9 février. Nos bien sincères remercîments au Comité pour la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

ST. ALOYSIUS ACADEMY.—Cette institution, dirigée par les Frères du Sacré-Cœur, est une des meilleures de la ville. L'enseignement qu'on y donne est commercial, et les cours comprennent, sans addition de prix, les langues vivantes les plus utiles et les plus répandues. Pour les détails s'adresser sur les lieux au coin des rues Chartres et Quartier.

Profites de l'occasion
Profites de l'occasion
Pour gagner $20,000
Pour gagner $20,000
A la Loterie de la Louisiane
A la Loterie de la Louisiane
Samedi, 6 février,
Samedi, 6 février,
Achetez vos billets à temps
Achetez vos billets à temps.

NAVETS INDIENS.—Avec ces navets qu'on peut regarder aujourd'hui comme providentiels. M. B. Laplace, pharmacien, rue des Champs Elysées, 33 et 35, a préparé un baume pectoral qui est excellent contre la toux les rhumes, la grippe, les bronchites et toutes autres affections de la poitrine ou de la gorge. Ce Baume Pectoral opère des cures merveilleuses et nous en connaissons l'usage pour les avoir nous parlons.

Comité d'enquête,

A la quatrième page.

N. O. BUTCHERS HIDE & TALLOW COMPANY.—Cette Compagnie pour l'exploitation des peaux et du suif a fait, le 31 du courant, une élection de directeurs et de membres du comité d'investigation pour 1875, dont on trouvera plus loin la liste nominale. Les choix sous paraissent très judicieusement faits. Les directeurs ont élu eux mêmes à l'unanimité pour président, vice-président et secrétaires des hommes fort connus et très recommandables.

NOUVEAUTES.—La maison Danziger, rue du Canal 303 et rue Royale 298 et 300, au coin de la rue St-Philippe, vient de déballer un élégant assortiment de soieries pour les dames et quantité d'étoffes nouvelles dont il faut lire l'annonce pour en avoir une idée. La variété de ce stock est surprenante; elle n'étonne pas moins par sa richesse; ce qui n'empêche pas la maison Danziger d'être fidèle à sa règle habituelle, le bon marché. Les prix du reste sont indiqués dans l'annonce avec les articles. Ce sont là des sacrifices réels que l'on s'empresse par l'ancienneté et l'importance de cette maison qui, à force d'habileté mercantile, brave toutes les difficultés commerciales de ce temps.

PIANOS.—Si vous voulez un piano, allez faire une visite au magasin de Ornestein, rue Baronne 20 et 22, où vous trouverez, à coup sûr, un instrument qui vous conviendra. Il y en a de tous les genres et de toutes les mesures ainsi que de tous les prix, et chacun de ces pianos est parfaitement garanti. Payements faciles.

Samedi, 6 février.
Samedi, 6 février.

Sera un jour glorieux.
Sera un jour glorieux.

Il sera gagné ce jour-là $75,000 de lots
Il sera gagné ce jour-là $75,000 de lots

A la Loterie de la Louisiane.
A la Loterie de la Louisiane.

55

Causes des affections nerveuses.—Les maladies qui, plus que toutes les autres portent sur les nerfs sont la dyspepsie, la bile et la constipation. Le grand nerf sympathique qui met en connexion chaque organe essentiel avec le cerveau est toujours affecté si l'estomac et les intestins sont en désordre, un dérangement des fonctions des organes régit par sympathie sur l'entier système de vers. Les Hostetter's Stomach Bitters en fortifiant le tube et la régularité de l'appareil digestif, et en maintenant le mouvement, remédie à une manière certaine à ce qui, aux nerveux qui proviennent de la faiblesse de digestion ou des désordres de l'estomac. Ce sont l'ennemi d'une remède pour les nerfs qu'on puisse employer. En donnant les forces aux nerfs, ses nerveux ils détruisent le mal lui même et cela d'une manière permanente. Mais ce n'est pas tout ils reconstruisent aussi le système affaibli et détruisent par la maladie nerveuse.

Décédé, hier matin, à huit heures et demie, M. BENOIT THEVENET, à l'âge de cinquante-huit ans, natif de Lyon, (Rhone, France). Les membres et amis de connaissance sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi. Son corps est exposé au No 130, rue Royale, d'où le convoi partira.

De la part de sa veuve.

Décédé, vendredi 29 janvier 1875, à huit heures du soir, HENRY CLARENCE, âgé de neuf jours, fils de Henry Subra et Clara Duffel.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St. Louis, le mercredi, 3 février 1875, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu JACQUES ANTOINE THIERRY. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister.

De la part de sa veuve et de ses fils.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

TAPIS—Wilton, Axminster, Velours, Brussels, Ingrain, &c.
TOILES CIRÉES américaines et américaines.
NATTES de toutes sortes, rouleaux blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—couverture de plumes et de tables.
ETOFFES POUR MEUBLES ET RIDEAUX.
Grande variété.
RIDEAUX tout faits pour fenêtres et tables.
Réparations soignées.
A vendre par A. BROUSSEAU.
30jan—1mF

La Fête de la Purification étant une de celles que l'Eglise célèbre solennellement, Mgr. Christian, archevêque de Nouvelle-Orléans, a prié le clergé de cette ville de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à 11 heures et demie, le mercredi 2 du courant.

Société de Bienfaisance des Membres de Nouvelle-Orléans.—Séance générale ordinaire et assemblée générale de cette société, le LUNDI 1er février, à 7 heures du soir à la salle rue Carondelet.

Les membres de la direction devront être présents à 6 heures P. M.

Par ordre du président,
WM. MAYER,
L. GRENDEL, Secrétaire. 31jan—2

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

SEANCE SPECIALE pour MARCHE, le mardi 2 février, à 7½ heures P. M., à la salle, coin de Bourbon et St. Louis, rue, objet de la séance:

Election de la nouvelle Charte et les by-laws.
Par ordre du président,
A. L. TINSMAN,
PELTIER BIENVENU, Secrétaire. 31jan—2

ATTENTION

Actionnaires de la Banque des Citoyens.—Les actionnaires et détenteurs des hypothèques de la Banque des Citoyens sont invités à prendre une part active à l'élection de directeurs, laquelle a lieu LUNDI, 1er février.

Un grand nombre d'actionnaires.

St-Bernard Steam Engine Fire Co. No 6.—Réunion mensuelle régulière LUNDI 1er février 1875, à 7½ heures du soir à la salle du club ci-dessus. Le membre ne manquera pas, car il y a une élection pour une députation d'un homme qui sera à la Convention. Par ordre,

H. IMBAU, Président.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire. 2 fév—1f

N. O. Butchers Hide & Tallow Company.—No 109 Gentilly road, coin Bayou road.—Avis est donné qu'une élection pour Directeurs et Comité d'investigation pour l'année 1875, les personnes dont les noms suivent ont été élues.

—Directeurs.—

Martin Lewis, E. Sabat,
O. Deblanc, Pierre Lozes,
John Sullivan, André Maillos,
D. Dartagnan, Jean Courrege,
A. Ralles, B. Bologne,
Jean Berthin, Paul Darray,
Pierre Issaac.

—Comité d'Investigation.—

D. F. Conery, Jean Soulide,
A. Lafaye, Pierre Pradère,
S. Truchiros.

Et à une réunion des directeurs tenue ce jour, ont été élus, à l'unanimité Jean Berthin, président, Pierre Issaac, vice-président, André Maillos, secrétaire et trésorier; et D. Dartagnan, secrétaire d'office.

ANDRE MAILHES, Secrétaire.

31jan 2f

Le Mardi Gras chez
MOODY.

Le Pavement des rues annoncées par Rex et Comus n'a pas été si parfait qu'il ne faut au "Palais de Granit"

Pour la même du carnaval, il y aura une splendide exposition de

Ch-mises et de lingerie de messieurs.

Souscription à laquelle devraient s'adresser les amis et les clients de

Dépôt de chemises Champion,
à Paris et rue Canal et royale.

Essayez les CHEMISES CHAMPION à M. pour 6 : elles sont plus fines, mieux faites qu'aucune autre, et donnent toute satisfaction à ceux qui les portent. Se vendent aux reports, à celle

Lingerie de messieurs,
à seuil bas prix.

Véritables sacres de peau de Jouvin, blanc et toutes les couleurs connues.
CRAVATES des derniers genres, et ouvrages sont pour les fêtes du Carnaval.
Les vous de MOODY,
coin Canal et Perdido.

St. Aloysius Academy.

CETTE Institution, située au coin des rues Chartres et Quartier et dirigée par les Frères du Sacré-Cœur, est une des meilleures de la ville. L'enseignement qu'on y donne comprend la français, l'anglais et l'allemand, les cours commerciaux, les langues vivantes les plus utiles et les plus répandues. Pour les détails s'adresser sur les lieux au coin des rues Chartres et Quartier.

ETOFFES NOIRES.

200 pièces étoffes noires, alpacas, cachemires, mérinos, chevrettes, lainas, &c., &c., &c., achetés à moitié du mauvais état des affaires à prix ordinaires et au-dessous des prix courants.

J. TURCOTTE,
No 138 de la rue du Canal, coin Bienville.
31jan—

Magnes! Magnes!

COSTUMES dernières faite sur commande avec ou sans masque, à $5.00.

J. H. MARTINSTEIN,
31 jan—lm 7 fév Magasin.

Demande.

On demande une femme pour cuire et blanchir; elle pour faire le ménage. S'adresser au No 87 rue Villere. 31jan—1f

Nouveautés aux deux magasins de
DANZIGER
No 303 RUE DU CANAL
coin Bourbon
Nos 298 & 300 RUE ROYALE
coin St. Philippe

Mc Gibbon, Allyn & Dubois,
Aux Nos 102 & 104 de la rue du Canal,
coin Baronne.
OFFRENT un grand assortiment de
Corsets, Corsets.
Ils viennent de recevoir, directement de France, un assortiment de CORSETS des meilleures manufactures de la France, à un prix très réduit. Ces corsets sont en satin, coutil, des premières qualités, anglaises et françaises, et sont d'une coupe des plus élégantes et nouvelles. Ils sont aussi en mesure, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la qualité et de la coupe. Ils ont aussi en magasin un assortiment complet de tous les articles de corsets, et ils vendent de tout à des prix très réduits.
ALPACAS noirs pour robes.
ET
un assortiment complet de
Grenadines rouges
Leurs marchandises sont du pays
Aussi bon marché
qu'en sont les achats de dans la ville de Nouvelle-Orléans.
Venez leur stock, d'ici à
—se vendre
Rappelez-vous bien
Pour de
Mc Gibbon, Allyn & Dubois,
Aux Nos 102 & 104 de la rue du Canal,
Coin Baronne.

LE PIANO.

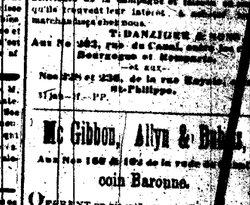

Demande d'agents.
POUR vendre l'autre machine, le Wheeler & Wilson, pour laquelle on donne un prix de $50 en échange d'une machine quelconque. Cette machine est très simple, ne se dérange pas facilement et marche très vite. Elle est aussi très légère et peut être transportée partout sans peine ni fatigue. Elle est aussi très légère et peut être transportée partout sans peine ni fatigue. Elle est aussi très légère et peut être transportée partout sans peine ni fatigue.
JAMES PITKEATHLY,
31 janv—6f 3 rues Bienville.

Demande de cuisinière.
UNE BONNE CUISINIERE est demandée immédiatement au Restaurant de Paris, rue de Chartres, où elle devra se présenter avec de bonnes recommandations.

L. GIROT,
Tailleur et marchand de Nouveautés,
Au No 11 de la RUE DU CAIRE,
AVANT établi un magasin pour son propre compte, est prêt à remplir tous les ordres qui lui seront faits au bas prix, RUE DU COMPTANT. Son stock de LINGE FAIT ne peut être surpassé en ville sous le rapport de la qualité et du bon marché; il se compose d'habillements de toutes sortes et de chemises.
Le linge de nouveauté est exécuté par L. GIROT en personne.

Collège Commercial de Delbos,
No 66, rue du Canal.
A VINGTIEME ETAGE, est ouvert. Ce Collège est établi dans une maison de 20 étages, et est le plus élevé de la ville. Il est fréquenté par les jeunes gens de la haute classe de la ville. Il est fréquenté par les jeunes gens de la haute classe de la ville.
Directeur de plaisir.
J. DELBOS.

Ver. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LE VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Pape Clément - - - 25 et 35
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne.
COMMISSION MERCHANTS,
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
New York. Nouvelle-Orléans.
J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
J. TURCOTTE
No 138 Rue du Canal No 138
Aux Nos 102, rue du Canal, coin Bienville, et Bourgogne et Marigny.
—et aux—
Nos 226 et 236, de la rue Bourbon, coin St-Philippe.
Aux Dames.
TOUX, RHUMES, ASTHME.
L. VIPLE,
Rue Bourbon,
Nouvelle-Orléans.
Restaurants, Hôtels, &c.
RESTAURANT DE PARIS,
B. PHILIBERT,
Restaurant des Quatre Saisons.
HORTICULTURE.
RICHARD HOTSCHER.